

Conseil d'Administration – 28 février 2011

Compte rendu approuvé en Conseil d'Administration du 30/05/2011

Participants :

- **Pour les membres fondateurs :**
 - **École des Ponts ParisTech** : Philippe COURTIER, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO,
 - **ESIEE Paris** : Didier DEGNY, représentant Dominique PERRIN,
 - **IFSTTAR** : Jean BONNY, représentant Hélène JACQUOT-GUIMBAL,
 - **UPEMLV** : Francis GODARD, Christian SOIZE,
 - **UPEC** : Simone BONNAFOUS, Suzanne PONTIER,
 - **ENVA** : Jean-Paul MIALOT

- **Pour les personnalités qualifiées** : Bernard SAINT-GIRONS

- **Pour les membres associés :**
 - **ENSA Marne-la-Vallée** : Alain DEREY,
 - **INA** : Serge SCHICK, représentant Mathieu GALLET,
 - **CSTB** : Hervé CHARRUE, représentant Bertrand DELCAMBRE
 - **EIVP** : Régis VALLEE,
 - **ESTP** : Florence DARMON,
 - **IGN/ENSG** : Michel KASSER, représentant Patrice PARISE,

Excusés : ENSA Paris-Belleville (JP Bobenriether), ENSA Paris-Malaquais (N.Seraji), Pôle Advancity (T. Delarbre)

- **Élus :**
 - Représentant des personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON et Guy BONNET,
 - Représentant des personnels de l'EPCS : Auziria MENDES,
 - Représentant des doctorants : Stanislas HENRION.

- **> Invités :**
 - Rectorat : M. William MAROIS, recteur,
 - Vice-Président du PRES Université Paris Est : Rémi POCHAT,
 - SG du MEDDTL : Luc DELATTRE, représentant le SG du ministère de l'Ecologie,
 - SG du PRES Université Paris Est : Françoise GIBOTEAU,
 - Agent comptable du PRES Université Paris Est : Nelly TOCKO,
 - Vice-présidente Relations internationales : Patricia POL,
 - Vice-présidente Formations : Micheline BARTHOUT,
 - Directeur du Département des écoles doctorales : Bernard LAPEYRE.

Excusés : Adj. Directeur DED (Marcel Pariat), Vice président Rémi Pochat

Bernard SAINT-GIRONS accueille William MAROIS, recteur de l'Académie de Créteil, qui participe au CA du PRES Université Paris Est pour la première fois depuis sa nomination et se déclare intéressé au développement de la structure nouvelle que représente le PRES.

Point n°1 : Approbation du compte rendu du CA du 13 décembre 2010.

1^{ère} délibération : Sous réserve de deux amendements de forme, le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Point n°2 : Questions budgétaires.

*Conformément à la demande des administrateurs lors du CA du 13 décembre 2010, un tableau « comptes de résultats » pour 2011 est présenté selon le format de la circulaire M9-1. Ce document est joint au présent compte-rendu.

Il reprend les données du budget primitif adopté le 13 décembre 2010. Une DBM prochaine prendra en compte les informations contenues dans les conventions de moyens pour 2011 ainsi que l'évolution du dossier immobilier « Bienvenüe ».

Le compte de résultats présenté est équilibré en dépenses comme en recettes, pour un montant de 20 866 350 €.

En recettes, à l'exception de la subvention exceptionnelle de 11 000 000€ du Conseil régional d'Ile-de-France, sont inscrits sur les principaux postes:

- Le montant des allocations de recherche et du budget de fonctionnement des écoles doctorales versé par les fondateurs pour 6 500 000€ d'une part et 500 000€ d'autre part ;
- Le montant des droits d'inscription, fondé sur les résultats 2009-2010, soit 489 350 € ;
- Les refacturations des activités menées par le PRES pour 350 000€ ;
- Le montant de deux contrats de recherche pour 900 000 euros.

En dépenses, les « destinations » inscrites dans SIFAC ne permettent pas de décrire l'éventail réel des activités du PRES ; elles sont dans SIFAC au nombre de 5 ; il s'agit de :

- 105- bibliothèque et documentation,
- 112-recherche universitaire transversale,
- 113- niveau doctorat,
- 114- immobilier,
- 115-pilotage et animation des programmes.

C'est la raison pour laquelle un tableau supplémentaire « par destination » est intégré, également joint au présent compte-rendu. Deux lignes sont particulièrement à suivre :

- Celle concernant les écoles doctorales et le département des études doctorales pour un montant de 741 000€. Il y a stabilité dans les crédits inscrits sur cette ligne qui devrait concerner 1482 doctorants cette année contre 1354 l'année dernière (mobilités, formations spécifiques, participations aux activités d'insertion professionnelle...), ce qui laisse à penser que la demande sera quantitativement plus importante.

- Celle concernant la coopération scientifique. De façon formelle, 900 000€ de contrats de recherche y sont attachés ; la ligne est également complétée par les crédits d'activités internationales – financement du BiCi inclus, soit 50K€. L'activité de coopération scientifique ne se limite toutefois pas à cela ; une clarification des crédits qui peuvent lui être attribuées, notamment dans la préparation du « programme d'investissement d'avenir » est nécessaire.

La destination « bibliothèque et documentation » ne peut prendre pour le PRES la même importance que pour un gros organisme. Toutefois, au-delà des refacturations sur les ressources électroniques documentaires, le groupe UPE-DOC demande le financement de l'opération « portail documentaire » pour laquelle une étude est en cours, mais qui devrait se formaliser en 2011 ; soit 305 000€.

Toutes les autres dépenses sont portées par la destination « pilotage et animation des programmes » qui comporte aussi bien le suivi de dossiers informatiques, la communication, les adhésions du PRES à de multiples organisations (ex : agence de développement, AMUE, CPU, programme COLOMBUS...), les locations d'immeubles et les amortissements ou les crédits simples de fonctionnement quotidien, prise en charge réelle d'une partie des coûts de personnels, pour 1 400K€.

Le budget ayant été présenté en équilibre en décembre 2010, le fond de roulement est légèrement bénéficiaire (30 000€).

Une consolidation détaillant le montant des salaires pris en compte par le PRES et ainsi que ceux des salaires des agents « délégués » des écoles doctorales notamment est ajoutée sur le même tableau.

*Mme TOCKO, agent comptable, fait une présentation orale brève des comptes 2010 qui seront développés au prochain CA.

*Une DBM, prenant en compte les orientations stratégiques est attendue pour le prochain CA et devrait permettre un échange sur les orientations stratégiques du PRES.

*Afin de sécuriser l'organisation des « doctoriales » et prévenir les défections de dernière minute, il est demandé au conseil d'administration d'autoriser la perception d'une participation forfaitaire des doctorants d'un montant de 50€. Il est rappelé que les « doctoriales » durent six jours avec prise en charge des frais d'hébergement et de restauration.

2^{ème} délibération : Adoption à l'unanimité moins une abstention.
--

Point n°3 : Achat du bâtiment Bienvenüe

Par délibération en date de juin 2010, le CA a autorisé la signature par le président d'Université Paris Est d'une VEFA (vente en voie future d'achèvement) d'une partie du bâtiment Bienvenüe dont le ministère de l'écologie est maître d'ouvrage. Cette dernière doit être suivie par la signature de l'acte de vente lui-même, qui devrait se situer le 31 mars 2011. Celui-ci reprend les termes de la VEFA actualisés sur la partie relative à l'échéancier des versements pour tenir compte du nouvel agenda du

chantier ; en raison d'une communication tardive par le notaire, le document est envoyé aux administrateurs par voie électronique.

Les coûts prévisibles sont les suivants :

- Achat de l'aile dite « maison du PRES »- 8 M€- pas de suite donnée,
- Achat de l'aile dite « institut de la ville »-13M€ - dont 11M€ subventionnés par la région Ile-de-France et 2M€ sur les fonds du PRES,
- Taxes de mutation et frais de notaire : 0,2M€, à valoir lors de la signature,
- Estimation des crédits d'aménagement intérieur (500€/m2) : 1,9M€,
- Estimation des coûts de gestion annuels : 1,2 M€ (rapport préparatoire de la SETEC ; se partagent entre gestion multi-technique du bâtiment et gestion courante).

Un échange a lieu ensuite entre les administrateurs sur la faisabilité à la fois pédagogique et budgétaire de cette opération et confirme l'intérêt de la démarche. Le plan de trésorerie du PRES - à la date de février 2010 et joint à ce compte rendu - indique les limites d'un financement relevant strictement du budget actuel du PRES.

Délibération n°3 : Le CA du PRES du 28 février 2011 autorise Bernard SAINT-GIRONS à signer l'acte de vente concernant le bâtiment Bienvenüe.
Par vote électronique jusqu'au 7 mars à 12 heures: 17 votants, 4 non votants, 17 pour .

Point n°4 : Bilan du « programme d'investissement d'avenir » à la date du 28 février 2011.

- IDEX : la soutenance devant le jury est fixée au 15 mars 2011. Les résultats devraient être connus mi-avril.
- IEED Villes Durables : les différentes pièces du dossier ont été déposées les 31 janvier et 18 février 2011. Le jury devrait statuer en avril-mai.
- SATT : la soutenance est fixée au 14 mars 2011.

Bernard Saint-Girons souligne quelques uns des points forts du travail accompli depuis le lancement du programme : la qualité des réflexions, l'implication des membres associés qui les a rapprochés du PRES, le rôle nouveau des industriels vis-à-vis du PRES dans le cadre de l'IEED, même si des éléments de nature juridiques et fiscaux sont aujourd'hui encore sans réponse claire ou restent à l'étude.

Point n°5 : Questions diverses.

Délibération n°4 : L'adhésion du PRES, pour le compte du BiCi, au réseau EURAXESS est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°5 : La participation du PRES comme membre de droit au directoire de la fondation de l'avenir de la recherche médicale appliquée est adoptée à l'unanimité.

Le prochain CA est prévu le lundi 30 mai 2011.